

TITRE PROFESSIONNEL : MAÇONS EN VOIRIE ET RESEAUX DIVERS



385 heures



9PVRCE



Présentiel



Formateurs Plate Forme
et intervenants extérieurs

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface (CCP1)
- Poser des bordures et des caniveaux (CCP2)
- Construire les réseaux enterrés de faible profondeur (CCP3)

PROGRAMME

Cette formation se compose de 4 modules, en alternance formation/chantier. Au cours de ces 4 modules, seront abordés les thèmes suivants :

- Installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux
- Implantation des ouvrages (topographie et lecture de plans)
- Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain
- Mise en œuvre de produits manufacturés (type bordures, caniveaux...)
- Pose de gaines, fourreaux et chambres de tirage (courant faible et courant fort)
- Branchements eaux pluviales et raccordements
- CACES® R482 catégorie A (mini-engins)
- AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité de Réseaux)
- CSST (Certificat Sauveteur Secouriste du Travail)
- Elingage
- Utilisation de la découpeuse thermique en sécurité
- Sensibilisation aux pratiques environnementales sur chantier

CERTIFICATION

L'ensemble des modules permet d'accéder au Titre Professionnel de Maçon en voirie et réseaux divers du Ministère chargé de l'Emploi - Délégation Générale à l'Emploi, à la Formation et à la Formation Professionnelle (DGEFP)).

- niveau V (Nomenclature de 1969)
- niveau 3 (Nomenclature Europe)

Le titre professionnel est accessible suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du Ministère chargé de l'emploi.

POUR QUI ?

Adultes de 18 ans minimum. Publics visés aux clauses d'insertion sociale.

Pré-requis : Savoir lire, écrire et compter / Aptitude médicale validée au métier de maçon VRD

METHODES PEDAGOGIQUES

- Mise en situation professionnelle et exercices pratiques sur plateau technique agréé
- Échanges d'expériences
- Apports notionnels et théoriques en salle
- Supports digitaux
- Exercices en salle
- QCM

SUIVI, EVALUATION ET SANCTION

- Mise en situation professionnelle
- Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP)
- Résultats des Évaluations passées en Cours de Formation (ECF)
- Entretien avec le jury professionnel



AVERTISSEMENT !

Prévoir de vous munir des équipements de protection individuelle (EPI) adapté.